

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 199

présenté par

M. Alauzet, M. Roseren, Mme Brulebois, M. Ardouin, Mme Vanceunebrock, M. Barbier et
M. Vignal

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Économie »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.